

# Le temps des désillusions et des inquiétudes

En introduction, **les élus ont voté à l'unanimité une motion** pour faire part de leur colère contre une stratégie d'épuisement général entretenue par une direction qui joue l'engorgement de l'instance.

D'ailleurs, ce CSE de juin, après deux jours de débat la semaine dernière, a été prolongé mardi afin de tenter de terminer un ordre du jour trop chargé.

Autre sujet primordial sur la table ? **Le projet Tempo avec consultation finale** des élus du réseau : un projet hautement pathogène qui présente un risque social majeur selon une expertise révélée en instance.

*"C'est un projet qui se présente en construction sans calendrier",* selon le cabinet 3E sollicité par les élus de tous les CSE.

D'après les experts, le fait que les salariés de France 3 dans leur majorité ont un très faible niveau d'information sur Tempo suscite une véritable inquiétude et par conséquent de forts risques psychosociaux.

Pour rappel, le SNJ, avec d'autres syndicats, a **saisi la justice pour contrer ce projet fou et la décision est attendue le 4 juillet prochain**, jour du CSE Central.

La direction aurait tout intérêt à retirer le déploiement de Tempo prévu initialement le 4 septembre tant ce projet apparaît dangereux à tous les étages.

Voir notre liminaire ici : "Tempo : le temps des désillusions".

C'est pourquoi le SNJ a lancé en intersyndicale un **préavis de grève de 72 h à partir du 4 juillet**, la semaine prochaine.



## AU SOMMAIRE

- [Tempo : un projet d'info différée qui produit déjà des symptômes](#)
- [Le travail c'est pas toujours la santé !](#)
- [Orléans : Le train Open Media sans garde-fou desservira toutes les gares...](#)

## Tempo : un projet d'info différée qui produit déjà des symptômes

Un projet *"flou, hâtif et prématuré"*, selon les experts de 3E Accante qui se sont penchés sur Tempo, décrit comme *"un risque industriel et social majeur"*.

[Lire la motion des élus ici.](#)

Un projet d'une telle envergure, mis en place à la hâte, peut-il raisonnablement voir le jour dans le réseau de France 3 alors même que *"les salariés et les collectifs sont peu informés, avec une absence de moyens, une démarche participative contrainte par le calendrier"* ?

Voilà la conclusion du rapport d'expert sur les conséquences concernant les conditions de travail ainsi que sur la santé physique et mentale des salariés.

Certes, l'équipe projet a offert la possibilité aux salariés de participer à des ateliers, mais pour les experts, il s'agit *"d'une démarche participative qui n'en est pas une"*. *"Des ateliers ont été organisés à l'heure du midi. De quoi susciter énormément de ressentiment et de rupture de confiance"*.

Par ailleurs, les experts évoquent une démarche participative contrainte par le calendrier. Tempo se prépare avec un manque de moyens et une opacité sur l'information.

Contrairement aux déclarations de la direction, le temps d'antenne régionale est en baisse de 20 % avec la mort programmée de la session d'info du 18 h 30. Selon l'expert venu en instance, *"si on prend la diffusion des reportages des éditions nationales, la sollicitation des éditions régionales est nettement réduite"*.

Les experts reviennent également sur la manière dont est piloté Tempo : une équipe projet, des ateliers, avec de nombreuses inconnues.

Par conséquent : *"ce projet en évolution et en construction n'aurait pas le recul nécessaire, car réalisé dans la précipitation"*. Les organisations syndicales dans leur ensemble ont exprimé leur forte inquiétude, notamment sur une participation a minima.

Le bloc du national fabriqué au siège (environ 12 minutes) sera diffusé tel quel sans possibilité de retouche.

Plus grave, l'absence de moyens et la précipitation du projet signent une véritable *"rupture de confiance"*, selon le rapport qui insiste sur une perte de sens au travail. L'expertise évoque aussi des processus de décision et d'arbitrage peu transparents.

Tempo signe la disparition de l'actualité chaude à consonance nationale en régions avec des duplex enregistrés pour 24 antennes.

En bref, Tempo, c'est la fin de l'info en temps réel. Ce projet funeste génère de la qualité empêchée pour tous les journalistes de la 3.

Sur les 60 emplois temps plein (ETP) supplémentaires promis pour Tempo, 3 sont prévus pour FTR (France 3 toutes régions à Lyon-Vaise) et il en reste donc 57 pour le réseau.

Ces ETP seront surtout affectés aux filières édition et scriptes, et prière pour ces salariés d'attendre janvier 2024 pour en voir la couleur, même si Philippe Martinetti affirme le contraire.



Ensuite, autre bonne nouvelle pour l'info, les équipes de reportages ne seront sans doute pas renforcées si ce n'est à la marge et avec des CDD dans un premier temps.

À propos des inquiétudes concernant la charge et la réorganisation du temps de travail, Samuel Bignon, en charge des ressources humaines de France 3, n'exclut pas une réflexion sur la semaine des quatre jours : *"cela doit s'instruire en fonction des métiers"*, mais précise que ce n'est néanmoins *"pas la seule réponse à apporter"*.

## Le travail, c'est pas toujours la santé !

À la lecture des paragraphes ci-dessous, vos élus SNJ proposent à la direction d'inclure l'hôpital Pompidou situé à côté de France TV dans le projet Campus de relocalisation de tous les bâtiments de France TV, les salariés risquent d'en avoir besoin.

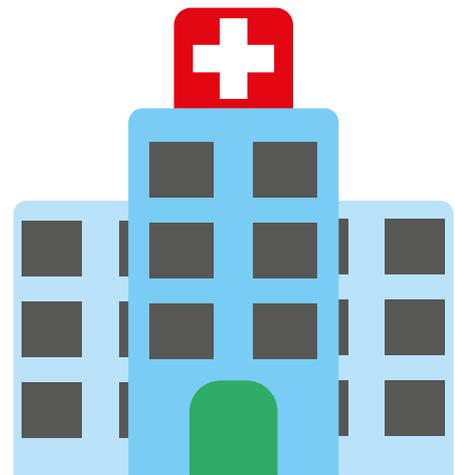
Avec 35 alertes sur la santé, le réseau est devenu une zone à risque au point où les élus ont voté une motion pour alerter la direction sur les expertises qui s'empilent et qui les placent à leur tour dans une qualité empêchée pour traiter sérieusement des problèmes.

Le CSE a voté à l'unanimité une [motion à lire ici](#) pour dénoncer l'épuisement qui gagne.

Sophie Guillin venue en CSE jeudi défendre Tempo, et répondant à une question du SNJ sur l'impossibilité de gérer l'actu chaude d'ampleur nationale à destination des 24 antennes en temps réel, nous indique *"qu'une équipe de tournage qui serait envoyée sur place pourrait être rejointe par une deuxième équipe"* afin de permettre à la première de gérer l'urgence et de faire au mieux son travail journalistique. Les antennes qui n'ont, le week-end, que deux équipes planifiées apprécieront.

Une direction qui reste droite dans ses bottes, dit Philippe Martinetti, qui considère que : *"ce projet est porteur de sens comme rarement, il y en a eu sur le réseau régional"*.

---



## Le registre des accidents bénins revient sur le devant de la scène.

Ces cahiers, qui permettaient de répertorier les accidents qualifiés de légers dans les antennes, ont disparu à la demande de services RH, car ils sont liés à la présence d'un médecin ou d'une infirmière sur place.

Pour les élus, ce registre est nécessaire pour détecter les signes parfois avant-coureurs de risques plus graves sur la santé des salariés.

La direction s'engage à évoquer ce point avec la DSQVT (Direction santé sécurité et conditions de travail), mais il sera aussi étudié au prochain CSE Central.

**À Lyon, des problèmes d'effectifs et de planifications** ont déclenché une alerte des RP (Représentants du personnel) suite à des propos inquiétants tenus par un salarié et les pleurs de deux autres.

Beaucoup de journalistes sont en arrêt maladie. Un collectif de travail en souffrance, car usé et qui avoue ne plus pouvoir continuer à travailler avec de tels dysfonctionnements en matière d'organisation et de planification.

Sollicités par les représentants de proximité, les élus du CSE ont décidé de voter une résolution désignant un cabinet d'expertise sur ces questions qui augurent mal le déploiement de Tempo à la rentrée.

Les élus considèrent qu'**à Besançon, les préconisations du CSE n'ont pas été suivies.**

La direction n'a pas protégé correctement le salarié mis en cause, qui a été choqué de recevoir une communication générale évoquant un plan d'action contre le harcèlement alors que lui-même n'était pas au courant des chefs d'accusations.

Plus grave : le salarié n'ayant pas eu de restitution par le cabinet d'expert avant son entretien disciplinaire, il n'a pas pu prévoir ses éléments de défense.

Tous ces éléments nous interrogent.

Son licenciement était-il justifié ? Quelles sont les règles équitables de l'entreprise selon que vous êtes encadrant ou simple salarié ?

Philippe Martinetti a indiqué qu'il se rendrait sur place prochainement pour tenter de renouer un dialogue devenu difficile.

**À Antibes, malgré l'expertise, la situation est loin d'être apaisée** avec une direction locale qui ne joue pas le jeu et freine des quatre fers sur les préconisations à mettre en œuvre.

La médiation arrive bien tardivement, certains représentants syndicaux se sentent méprisés et le climat s'envenime, car l'incendie couve avec un management qui s'est durci.

Malgré les bonnes intentions du directeur du réseau de recréer du lien en nommant bientôt un interlocuteur RH sur place, force est de constater que la direction régionale n'en fait qu'à sa tête en PACA, à la manière des ex-baronnies omnipotentes du réseau, ce que Philippe Martinetti réfute.

Peut-être qu'un troisième déplacement du directeur du réseau sur la Côte d'Azur s'impose ?

**Deux restitutions d'expertises du cabinet SECAFI, l'une à Rennes, l'autre à Toulouse** révèlent des risques graves pour la santé de salariés :

En Bretagne, au service web, des salariés se sont sentis déclassés par les différentes réorganisations du numérique qui continuent de produire des effets néfastes.

La victime à Rennes ? Une salariée en reconversion de journaliste et en situation de handicap dont le parcours professionnel a été jalonné d'obstacles par l'encadrement.

On peut parler d'une forme de maltraitance organisée, voire de harcèlement moral doublé d'un déni de reconnaissance.

Décidément, les reconvertis du réseau subissent très souvent une double peine et les salariés les plus fragiles mériteraient plus d'égard et de considération.

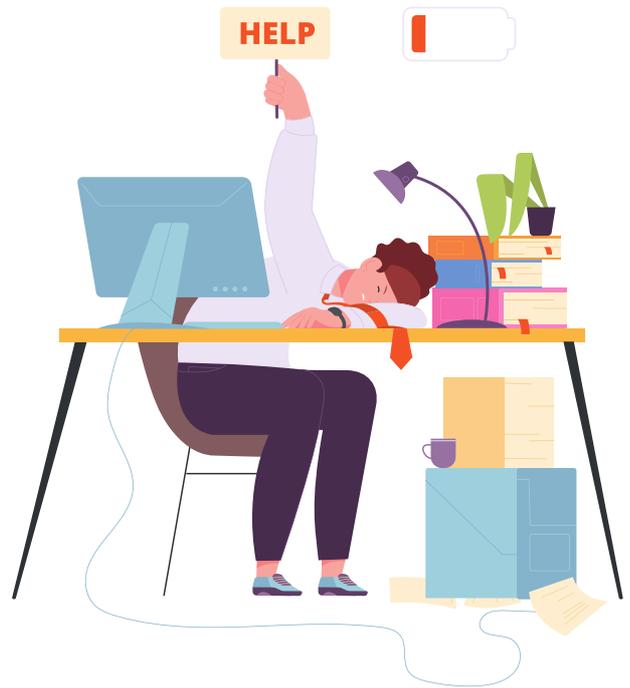
En Occitanie, dans un climat pesant doublé d'un management assez raide, c'est un accident du travail d'une journaliste reporter d'images qui a déclenché l'alerte locale suivie d'une expertise.

Cette salariée bénéficiait de préconisations spécifiques de la médecine du travail qui ont été contestées par sa rédactrice en chef lors d'un entretien professionnel. On ignorait que nos managers avaient aussi un diplôme de médecin.

**À Nancy on liquide** : le service vidéographie de la post-production, reconnu pour la qualité et l'excellence de son travail, est en souffrance avec une population très exposée aux risques psychosociaux dus à une hémorragie des effectifs et à une chasse organisée aux ETP.

L'expertise de CEDAET évoque une instabilité de gouvernance, une perte de sens et une insécurité professionnelle avec une structure organisationnelle digne des regrettés "Shadoks".

L'inspectrice du travail de Nancy, invitée en CSE, a enfoncé le clou : "*j'attends toujours des actions concrètes de la direction au nom de son obligation de sécurité, car les risques sont graves*". La direction de la fabrique jure que l'activité est maintenue, mais les experts doutent des intentions de pérennité sur place.



**Mal-être à Strasbourg**, une enquête conjointe a été menée suite à un danger grave et imminent concernant un rédacteur en chef adjoint (RCA) qui veut quitter l'Alsace en raison de rapports devenus difficiles avec la rédaction en chef et les équipes sur place.

L'enquête préconise une meilleure définition de la fiche de poste du RCA, sortir d'urgence de la dynamique négative et savoir accompagner un nouvel arrivant avec un plan de formation ciblé.

Pour Samuel Bignon, DRH réseau, une restitution aura lieu et l'avenir de ce salarié sera examiné de près.

Philippe Martinetti veut appuyer sur le bouton des formations et des accompagnements pour les encadrants des rédactions. Il serait temps !



## Orléans : le train open media sans garde-fou desservira toutes les gares...

Suite à la restitution de l'enquête paritaire d'Orléans sur le déploiement Open Media lors du CSE de mai, la direction est revenue vers les élus pour annoncer la prise en compte de certaines préconisations du rapport.

Or, même si la direction a entendu certaines remarques essentielles, d'autres sont manquantes ou même refusées.

Le train du déploiement d'Open Media étant lancé à vive allure, l'arrêt en gare d'Amiens a livré son lot de divergences, de retours d'expérience entre direction et élus, et a semé le doute sur la réelle prise en compte des préconisations.

Entre le "*tout s'est bien passé*", côté direction, et le "*ça ne s'est pas bien passé du tout*", d'après des témoignages en provenance de Picardie, le doute s'installe.

En réalité, il est urgent de sortir du "*certain ont souffert, il y en aura d'autres*", phrase entendue à Amiens lors du déploiement dans la bouche de cadres, ce qui est inacceptable.

L'individualisation des formations pour chaque scripte suivant les capacités à appréhender et à s'approprier l'outil est un élément essentiel du rapport paritaire d'Orléans.

Le retour d'expériences non seulement sur le déploiement, mais également sur l'utilisation est également essentielle pour ne pas reproduire 24 fois les mêmes erreurs.

La direction ayant refusé le suivi du déploiement par le cabinet CEDAET, le train d'Open Media va continuer sa course avec un conducteur à Paris et sans contrôleur neutre à bord. Concernant les préconisations afin de renouer le dialogue social à Orléans, rien n'a été écrit.

Caroline Laub, la directrice régionale d'Orléans, nous dit y travailler, mais les représentants de proximité de cette antenne sont dans un brouillard épais empêchant toute communication audible. À tel point que la date de restitution de l'enquête paritaire pour le 30 juin prochain aux salariés de l'antenne était encore inconnue des RP sur place avant ce CSE. En matière de communication, on peut faire mieux !

---

**A l'heure où nous publions ce compte rendu, ce CSE de juin n'était toujours pas achevé et des points santé ainsi que la renaissance de la CASAR (commission d'ajustement des projets de régionalisation du réseau) qui devait présenter le énième virage numérique, n'avait pas été entièrement débattue au cours d'une instance à rallonge jusqu'à 22 h 30 ce mardi.**

**C'est dire le mal profond qui règne et le fossé qui sépare désormais les élus de cette direction qui se retrouve pieds et poings liés.**

---

**Vos élus et représentant syndical SNJ  
au CSE des 21 et 22 juin :**

Zohra Hamdane, Jean-Manuel Bertrand  
et Hervé Colosio